



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP)

AAOO N° 26-001/ AMRTP

- 1) Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités 2026, l'AMRTP souhaite recruter un prestataire pour l'*Acquisition des équipements pour la mise en place d'une plateforme pour l'identification des abonnés.*
- 2) L'AMRTP sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : *ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME POUR L'IDENTIFICATION DES ABONNES.*
- 3) La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 4) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur du Département Administration et Finances de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) de la République du Mali, Rue 390 Hamdallaye ACI 2000, Bamako BP : 2206 Tél : 20 70 57 00 / 44 97 65 20 ; E-mail : amrtp@amrtp.ml et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres du Lundi entre 7h30 et 16h au Vendredi entre 7h30 et 13h.
- 5) Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- les bilans, extraits de bilans ou comptes d'exploitation des années 2023-2024-2025, certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé inscrit au tableau de l'Ordre et sur ces bilans doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des Impôts « Bilan conforme aux déclarations souscrites au service des impôts » ;
- le chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années 2023-2024-2025 doit être au moins égal au montant de la soumission ;
- pour les entreprises anciennes et nouvellement créées les exigences en matière de qualification sont : déclarations d'une banque ou organisme financier habilité attestant de la disponibilité de fonds pour un montant de 30% du montant prévisionnel du marché.

Capacité technique et expérience :

Pour les exigences en matière de qualifications, le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : *pour les cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), avoir exécuté deux (02) marchés similaires d'une valeur au moins égale à quatre-vingt millions (80 000 000) de FCFA avec attestations de bonne exécution et/ou les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signatures des marchés.*

Pour les sociétés nouvellement créées (SNC) : « toutes fois, pour l'appréciation des expériences, la candidature de ces entreprises doit être examinée au regard des capacités professionnelles et techniques, notamment par le biais des expériences et références obtenues par leurs dirigeants ou leur collaborateurs » prouvé par la fourniture des CV, Diplômes et Attestations de Travail.

- 6) Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) Rue 390 Hamdallaye ACI, Bamako BP : 2206 Tél : 20 70 57 00 / 44 97 65 du Lundi entre 7h30 et 16h au Vendredi entre 7h30 et 13h. La méthode de paiement sera en espèces à la Caisse de l'AMRTP ou par chèque bancaire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis directement après paiement.
- 7) Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *AMRTP Rue 390 Immeuble AMRTP, Hamdallaye ACI – Bamako*, au plus tard le **29 Juin 2026 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 8) Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA conformément à l'article 69 du Code des marchés publics.**
- 9) Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- 10) Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29 Juin 2026 à 10 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de l'AMRTP, *Rue 390 Immeuble AMRTP, Hamdallaye ACI – Bamako.*



Le Président

Saidou Pona SANKARE
Chevalier de l'Ordre National